CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DENIS-PONTHIEU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Emile DENIS, décédé à Roubaix, le 13 juin 1891, dans sa 14e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Denain, 103, à 3 h. 1[2

Les amis et connaissances de la famille DEGAEVRE-VIVEQUIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste DEGAEVRE, décédé à Roubaix, le 12 juin 1891 dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 3 heures 1[2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard d'Halluin, 24, à 3 heures.

Les amis et connaissances de la famille VANDAELE-NYS qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Diogomède VANDAELE, veuf de Dame Constantine NYS, décédé à Roubaix, le 11 juin 1891, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 3 heures 1[2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 63.

Les amis et connaissances de la famille DIÉRICKX-LEZY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph DIERICKX, marchand de bois, décédé à Roubaix, le 12 juin 1891, à l'âge de 73 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 14, à 5 h. 1[2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 49.

Les amis et connaissances de la famille Carlos DELATTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Carlos-Louis-Ghislain-Joseph DELATTRE, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, fondé de pouvoirs de la maison Wattinne-Bossut et fils, membre de la Chambre de commerce française de Montevideo, décédé accidentellement à Buenos-Ayres, le 9 juin 1891, dans sa 27e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe basse qui sera célébrée pour le repos de son âme, le lundi 15 juin, à 10 heures 1[2, en l'église Sainte-Catherine, à Lille, les Funérailles devant avoir lieu ultérieurement à Roubaix, à l'arrivée de la dépouille mortelle. 2.02

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 15 juin 1891 à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor DESCHEPPER, époux de Dame Marie BAMBRUGGE, décédé à Roubaix, le 4 mai 1891, dans sa 6.e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi et un Obit du mois de 2me classe seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 17 juin 1891, à 8 heures et à 8 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Urbain-Juste-Gustave MASUREL, époux de Dame Victorine COURTIN, décédé à Tourcoing, le 28 avril 1891, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du St Rédempteur, à Roubaix, le lundi 15 juin 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEMAIRE, époux de Dame Sophie DHELLEMMES, décédé à Roubaix, le 6 juin 1890, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 16 juin 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Pierre SCORSERY, époux de Dame Cécile LEPERS, décédé à Roubaix, le 7 juin 1889, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'USINE SAINTOIN FRÈRES
A ORLÉANS

Fabrique de chocolats, confiserie, distillerie

C'est l'une des usines les plus intelligemment dirigées que l'on connaisse.

Se succédant depère en fils depuis un laps de temps immémorial, la maison Saintoin frères a su se créer par des livraisons toujours irréprochables, une renommée justement acquise. La réunion des trois industries, qui par leur point de corrélation n'en fait par le fait qu'une seule, n'a pas peu contribué au développement de cette usine. L'établissement de MM. Saintoin occupe une des premières places dans l'industrie, car on y trouve réunies à la confiserie, la fabrication des chocolats et des liqueurs de toutes espèces.

Nous n'entrerons pas dans les détails de fabrications de ces différents produits, qu'il nous suffise de les signaler à nos lecteurs, convaincu qu'un premier essai servira d'option pour l'avenir, en raison des qualités reconnues, tant au point de vue de la supériorité, qu'en raison des conditions particulièrement économiques dans lesquelles ils sont livrés à la consommation. 53223d

TRIBUNAUX
LE CRIME DE COURBEVOIE

Paris, 13 juin. — A la cour d'assises, M. l'avocat général Roulier prononce son réquisitoire dans le procès des assassins de la veuve Meusnier-Dessaigne.

Le ministère public réclame quatre têtes : celles de Doré, Berland, Deville et de la femme Berland. Il ne s'oppose pas à l'admission de circonstances atténuantes en faveur de Chotin.

Le verdict. — Trois condamnations àmort

Paris, 13 juin. — La Cour d'assises de la Seine a rendu à huit heures moins cinq son arrêt dans l'affaire des assassins de Courbevoie.

Les circonstances atténuantes n'ayant été admises par le jury qu'en faveur de Chotin et de Deville, la Cour a prononcé la peine de mort contre Doré, la femme Berland et le fils Berland, et condamné Deville aux travaux forcés à perpétuité, et Chotin à vingt ans de la même peine.

Au prononcé de l'arrêt, Derville et Chotin, les moins frappés tombent sur le banc des accusés à moitié évanouis ; leurs parents, présents dans la salle, pleurent abondamment. Les trois autres condamnés restent impassibles, presque arrogants.

Le fils Berland dit au garde, son voisin : Eh bien, j'y suis ! La femme Berland, elle, affecte de regarder dédaigneusement les magistrats et le public.

VICTOR HUGO

Si vous êtes amateurs de la vérité, aussi bien en histoire politique qu'en histoire littéraire;

Si vous aimez voir démolies les légendes qui témoignent à la fois contre ceux qui les construisent et contre ceux qui les acceptent;

Si le labeur patient, les recherches consciencieuses, la méthode documentaire, vous séduisent;

S'il vous plait de voir substituer la réalité authentique en mensonge intéressé, demandez immédiatement à votre libraire de vous envoyer deux volumes bleus parus hier, qui ont pour auteur Edmond Biré et pour titre : *Victor Hugo après 1830*.

Vous passerez quelques bonnes heures, comme je le suppose, vous reconnaissez en Victor Hugo le plus merveilleux artiste qui ait joué de la langue française, mais aussi l'un des plus tristes penseurs et l'un des hommes politiques les plus détestables et les moins estimables de notre siècle.

Car, jamais le grand homme d'Auguste Vacquerie n'a été écossé aussi proprement.

Le système d'Edmond Biré est bien simple. Il a consisté à appliquer à tous les actes littéraires ou politiques de Hugo les procédés d'enquête et de vérification qui ont fait faire à la science d'abord, et à l'histoire ensuite, des pas de géant.

Il a regardé. Il a vérifié. Et, ce qu'il a découvert est amusant au possible.

Victor Hugo a été un homme pratique avant tout, et s'il a fait entendre en poésie des sonorités nouvelles, il a devancé dans l'art de la réclame les plus malins d'entre les auteurs de nos jours, de ceux qui courent les journaux avec de petites notes, et qui, modestement, lorsqu'ils ont fait un livre, le présentent eux-mêmes comme le point de départ d'une évolution littéraire nouvelle.

Victor Hugo soignait la presse, cajolait la critique et rédigeait la réclame aussi bien que l'ode, pour le moins.

Sa vie n'a été, pour ainsi dire qu'un boniment incessant débité par lui-même et répété par ses disciples; et, jusque dans la mort, il a poursuivi la publicité.

Ce fut un Géraudel colossal. Et il sut pousser la vanité aussi loi que Satan poussa l'orgueil ; un peu plus loin même, puisqu'il dépassa presque toujours le sublime pour tomber dans le grotesque.

En 1836, Théodore Pavie lui demandait pourquoi il n'avait pas assisté aux funérailles d'Armand Carrel; et il répondait :

— Je ne puis pas; je ne suis pas républicain. Et il m'est impossible de l'être, parce que dans une république je ne resterais pas en vie troisjours. Les partis se disputeraient pour m'avoir, et en moins de trois jours, ma tête tomberait.

C'est le même homme qui, le 3 décembre 1851, rencontrant en face du passage des Panoramas, Jules Simon avec un collègue de la gauche, M. Crépu, lui disait :

— Jules Simon, si je me faisais tuer au quartier Latin et que l'on portât mon cadavre par les rues, croyez-vous que cela soulèverait les étudiants ?

L'autre répondait : « Je n'en doute pas. »

Victor Hugo lui serrait la main d'un air sombre et s'en allait par la rue Vivienne, tandis que Jules Simon disait à Crépu terrifié : « N'ayez pas peur ! il est sincère, mais il y a loin d'ici au quartier Latin. »

C'est encore le même homme qui, pendant le siège de Paris, disait tranquillement à table :

— Je vais faire lever le siège; je me transporterai aux avant-postes, je serai tué. Et quand les Prussiens verront mon cadavre, le siège finira,

— Pour vous! répondit un des convives, qui, depuis, ne fut plus jamais invité.

Les préfaces écrites pas Victor Hugo, les livres d'autobiographie dictés par lui, ne sont pas autre choses que d'impudentes apothéoses.

Malheureusement ces apothéoses pourraient presque toutes être datées de Marseille et même d'au-delà.

Biré les dissèque.

Ainsi, d'après un principe commode qui consistait à rattacher à un grand fait historique l'apparition de chacune de ses œuvres, Victor Hugo raconte que *Notre-Dame de Paris* parut le 13 février 1831, le jour du sac de l'Archevêché.

Vous voyez l'antithèse et aussi l'explication du peu de succès de ce livre, d'ailleurs magnifique, auprès d'un public occupé à autre chose.

Biré reproduit les annonces et les affiches qui prouvent que le roman n'a pas paru le 13 février, mais le 15 mars.

D'après Victor Hugo, au moment où la toile allait se lever, au Théâtre-Français, sur *Le Roi s'amuse*, on apprit qu'un coup de pistolet venait d'être tiré sur le roi Louis-Philippe et, les esprits étant distraits, le premier acte fut glacial.

Or, *Le Roi s'amuse* fut représenté le jeudi 22 novembre, à sept heures du soir, et l'attentat en question fut commis le 19 novembre, à deux heures dix minutes de l'après-midi.

Et, tout le temps, ce sont les mêmes entorses à la vérité.

Victor Hugo, en publiant ses discours politiques, écrit qu'ils ont tous été improvisés, ce qui est faire injure au bons sens de ses lecteurs et à l'histoire.

Au bon sens de ses lecteurs, car ces discours se composent d'antithèses qui sentent l'huile et de figures qui ne se laissent tirer par les cheveux que dans le silence du cabinet.

A l'histoire, car tout le monde sait que Victor Hugo se préparait des mois avant de parler, et que jamais il n'a su répliquer autrement que par des bafouillages indignes de son génie.

A propos du *Rhin*, il raconte que toutes les lettres qui composent ce volume ont été improvisées le soir, au courant de la plume, sur une table d'auberge; qu'il les a écrites sans livres, que tous les faits historiques qu'elles renferment sont cités de mémoire, et qu'il pourrait les montrer timbrées par la peste.

Or, pour n'en citer qu'une, la lettre XXV contient soixante-deux dates et quatre-cent soixante noms propres allemands.

Victor Hugo raconte que ses pièces étaient des batailles et en appelle toujours au parterre.

Or, les registres des théâtres prouvent qu'aucun auteur dramatique n'a jamais autant bondé les salles de ses propres amis, et qu'il s'entendait à faire le parterre encore mieux qu'une chanteuse américaine.

Naturellement, les passages les plus amusants de ces deux volumes sont ceux qui sont consacrés aux variations politiques de Victor Hugo, pensionné de Charles X, pensionné de Louis-Philippe, légitimiste sous la légitimité, orléaniste et pair de France sous l'orléanisme, proclamant l'avènement du comte de Paris et la régence de la duchesse d'Orléans en 1848, sur la place Royale, au moment même où son rival, Lamartine, proclamait la république au palais Bourbon.

Réactionnaire enragé au commencement de la république, coryphée du mouvement bonapartiste qui a ramené l'Empire, saluant le retour du prince Louis comme l'espérance de l'avenir, refusant d'écrire le mot de « république » dans sa profession de foi législative, votant et revotant avec la droite cet état de siège qu'il affirmait plus tard avoir toujours repoussé, se brouillant avec le Prince-Président parce que celui-ci ne voulait pas ou ne pouvait pas en faire un ministre, car tout le monde refusait de figurer dans le même cabinet que le poète.

S'intitulant baron, puis vicomte, avant de s'appeler citoyen et de se proclamer socialiste.

Devenu républicain après avoir encensé tous les souverains, et traitant les rois de « canailles » et de « crapules », après en avoir vécu, et ayant le toupet suprême d'écrire après cela qu'il n'a jamais changé.

Victor Hugo ne fut jamais ni bon ni bienfaisant. Il ne pardonna jamais une injure. Il n'oublia même jamais un manque de civilité, qu'il considérait comme un outrage. Et, quand il fit les *Châtiments*, il en profita pour trainer dans la boue non pas seulement les auteurs du coup d'Etat et leurs complices, mais tous ceux dont il croyait avoir à se plaindre depuis trente ans, tous, jusqu'aux avocats qui avaient plaidé contre lui dans les nombreuses affaires commerciales qui marquèrent la carrière du plus négociant de tous les poètes.

Ce qui ne l'empêchait pas, il y a quelques années, dans le cabinet de Calmann Lévy, chez qui venait de paraître le premier volume de Biré : *Victor Hugo avant 1830*, de dire, en levant les yeux au plafond : « Ce M. Biré est un bien méchant homme. »

Comme si lui seul avait le droit d'être impitoyable ici-bas !

D'ailleurs, il y a un fait qui prouve péremptoirement que Victor Hugo ne fut pas bon ; c'est qu'il ne conserva aucun de ses amis primitifs.

A une époque où la jeunesse française se passionnait encore, heureusement, pour autre chose que les filles ou le pari mutuel, sa gloire littéraire attira autour de lui une foule d'admirateurs, dont les plus marquants devinrent ses amis, et le cénacle de la place Royale est resté dans la mémoire les plus vieux d'entre nous comme un de ces souvenirs dont on ne parle pas sans ajouter : C'était le bon temps ! »

Eh bien, tous ses amis de la première heure se sont éloignés du poète, découragés par sa vanité, par son égoïsme, et par les moyens grossiers qu'il employait à poursuivre la popularité, la dégradante popularité.

Ils ont été remplacés par des caudataires, de bons jeunes gens, devenus des vieillards aujourd'hui, qui pensaient que les miettes de la table d'Olympio pouvaient alimenter plus d'une ambition, que ce soleil ne perdrait rien pour avoir quelques lunes, et qui consentaient à ce qu'il fût le bon Dieu, pourvu qu'ils fussent promus eux-mêmes au grade de saints.

Ils jouent, d'ailleurs, encore de la grosse caisse, dont le poète leur a appris le maniement, et ils vont faire, j'en suis sûr, une drôle de tête en voyant dépouiller l'idole d'un si grand nombre d'oripeaux consacrés.

Mais j'imagine qu'il ne diront rien, car ils ont intérêt à ne pas entreprendre de réfuter l'irréfutable.

Nous autres, au contraire, qu'on a si souvent combattus et qu'on combat encore, à l'aide des vieilles métaphores de Hugo, nous avons intérêt à faire connaitre l'homme dont le cercueil reposa, une nuit, sous l'arcade géante, témoin attristé des triomphes disparus.

Et voilà pourquoi cet article. J. CORNÉLY.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

14 JUIN 1800

MORT DE KLÉBER

Kléber n'était pas destiné à la carrière militaire; fils d'un tailleur de pierre de Strasbourg, et né le 9 mars 1753, il avait été confié dès son enfance par le cardinal de Rohan à un curé des environs qui lui avait fait faire ses premières études, puis envoyé par son protecteur à Paris et en Allemagne pour y apprendre l'architecture. Il avait 23 ans quand des officiers bavarois le décidèrent à entrer comme cadet dans le régiment autrichien du prince de Kaunitz, à Mons. Il y devint sous-lieutenant, donna sa démission et rentra en Alsace exercer sa profession d'architecte, employant ses loisirs à la lecture des anteurs anciens et des philosophes contemporains.

Il avait 36 ans lorsqu'éclata la Révolution, et il s'engagea en 1792 comme adjudant major dans le bataillon des volontaires du Haut-Rhin; on sait la rapide fortune qu'il y fit, moins d'un ans après il était général, et, parmi tant de choix invraisemblables ou odieux, celui-là du moins était justifié. Emmené en Egypte par Bonaparte, c'est à lui que le général en chef remit le commandement lorsqu'il s'embarqua furtivement le 22 août 1799 pour revenir en France.

Kléber défaillit un instant sous le poids du fardeau qui lui était imposé, et signa un traité d'évacuation de l'Egypte avec les Turcs et les Anglais. Il racheta en héros ce moment d'erreur, et au refus de ratification de l'Angleterre il répondit par la foudroyante victoire d'Héliopolis (*voir* 20 mars), où 10,000 Français dissipèrent une armée turque de 80,000 hommes déjà arrivée à quelques lieues du Caire en exécution du traité. Il lui avait fallu ensuite reprendre, après 29 jours de blocus et de combats, le Caire révolté derrière lui, et il s'occupait d'en réparer les désastres quand il fut assassiné.

Le 14 juin, il était venu avec l'architecte Protain visiter les travaux qu'on faisait à son palais, fort endommagé par le siège; après un gai déjeûner chez le général Damas, chef d'état-major dont l'habitation était reliée au Palais du quartier-général par une longue terrasse, couverte d'un berceau de vignes et bordant la place Ezbekieh, il retournait lentement avec Protain par cette terrasse pour revoir les travaux lorsqu'un jeune homme de 24 ans, vêtu à l'orientale, sortant à l'improviste du fond d'une galerie où se trouvait une citerne, l'aborda comme pour lui baiser la main, et lui plongea son poignard dans l'aine gauche ; le colosse tomba baigné dans son sang, n'ayant que le temps de crier : « A moi ! je suis assassiné ! » à un de ses guides qu'il venait d'apercevoir sur la place; Protain, n'ayant qu'une simple baguette, se jeta sur l'assassin, reçut lui-même six coups de poignard et tomba sans connaissance auprès de Kléber que l'assassin revint encore frapper de trois coups bien inutiles, car le premier était mortel ; sans avoir pu prononcer une parole, le général en chef rendit le dernier soupir au moment où on venait de le rapporter chez le général Damas. Quant au meurtrier, il avait disparu, nous dirons dans quelques jours qui il était.

Par une coïncidence singulière Desaix, l'un des plus illustres compagnons de Kléber, tombant en Italie le même jour, mortellement frappé d'une balle au front en resaisissant la victoire à Marengo.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Marguerite Mineesn, rue des Arts, 7. — Léa Damman, rue du Fontenoy. — Eugénie Dewacter, rue du Fort. — Jeanne Lucas, rue des Filatures. — Gabrielle Goblet, rue de Tourcoing, 100. — Zélie Clarisse, rue du Curoir, 28. — *Mariages.* — Edouard Delespaul, 21 ans, peigneur, rue Pierre-de-Roubaix, et Alice Malghem, 23 ans, soigneuse, rue du . — Arthur Deleecluse, 27 ans, apprêteur, à Tomplenve, et Fidélie Beausire, 39 ménagère, rue de Tuilerie, 26 — François Goosens, 42 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Marie Elsocht, 46 ans, rue des Longues-Haies. — Henri Vanhaesebrouck, 22 ans, rentreur, rue de Béthune, et Flore Deleplanque, 22 ans, piqurière, rue de Lille. — Jules Daugneaux, 23 ans, cordonnier, rue la Bruyère, et Elise Vanbelle, 20 ans, visiteuse, rue Wallon, 36. — Jean-Baptiste Marieeal, 27 ans, mouleur, rue de la Paix, et Octavie Bossut, 22 ans, tisserande, rue de la Paix. — Camille Wackens, 25 ans, tisserand, rue des Anges 47, et Marie Vandevelde, 19 ans, couturière, rue Jacquart. — Camille Callaert, 21 ans, tisserand, à Tourcoing, et Elise Vandenbossche, 20 ans, bobineuse, rue d'Italie. — Henri Loncke, 25 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, et Marie Mestdagh, 20 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — Frédéric Bersou, 26 ans, mécanicien, rue de Ma-Campagne, et Philomène Glorieux, 28 ans, couturière, rue des Longues-Haies. — Frédéric Timmer, 28 ans, dresseur, rue Latine, 31, et Silvie Glorieux, 26 ans, repasseuse, rue des Longues-Haies. — Henri Betteus, 28 ans, terrassier, rue de Denain, et Maris Wielmans, 21 ans, tisserande, rue de Bouvines — *Déclarations de décès du 13 juin.* — Arthur Bruyère, 49 ans, Hôtel-Dieu. — Germaine Duhem, 1 mois, rue de l'Epeule — Emile Denis, 13 ans, rue de Denain, 103. — Pierre Dierickx, 73 ans, rue de Tourcoing, 49. — Jean-Baptiste Degasre, 67 ans, boulevard de Strasbourg, 24

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Pierre Duvillier, rue Dervaux. — Albert Valcke, rue de la Cité. — Charles Horreut, à la Marlière. — *Publications de mariages.* — Arthur Bulteau, 23 ans, trieur, et Marie Viard, 25 ans, tailleuse. — Jean Catteau, 26 ans, fileur, et Julienne Taeman, 32 ans, tisserande. — Camille Dibo, 27 ans, domestique, et Marie Vanhoutte, 21 ans, journalière. — Léonce Caliaye, 27 ans, commis des contributions indirectes, et Hélène Baconel, 21 ans, sans profession. — Jules Farvacque, 26 ans, ferblantier, et Marie Debosker, 21 ans, dévideuse. — Joseph Demeester, 28 ans, fabricant, et Jeanne Leclercq, 24 ans, sans profession. — Alfred Schmieger, 36 ans, employé de commerce, et Cécile Labe, 26 ans, sans profession. — Emile Therin, 25 ans, boulanger, et Marie Lesaffre, 27 ans, sans profession. — Auguste Wanters, 27 ans, lisenr, et Louise Destailleur, 27 ans, doubleuse. — *Mariages.* Désiré Descamps, 24 ans rattacheur, et Marie Lepers, 27 ans, soigneuse. — Ernest Delcœuillerie, 29 ans, carreleur, et Célina Boulers, 21 ans, sans profession. — Henri Lebrun, 39 ans, trieur, et Marie Gruart, 40 ans, soigneuse. — Désiré Druez 75 ans, rattacheur, et Marie Delcourt, sans profession — *Déclarations de décès du 13 juin.* — Léon Justin, 2 mois, rue de la Cloche. — Charles Six, 88 ans 6 mois, sans profession, rue du Dragon. — Pauline Henuion, 30 ans, sans profession, rue Desurmont. — Jeanne Delbaere, un mois, rue de Lille. — Alphonse et Augustin Delaunoy, rue des Piats. — Honoré Bouche 55 ans, magasinier, rue des Piats. — Léon Callewaert, 8 mois, rue de la Haute-Vole. — Emile Leboucq, 40 ans, 15 jours, négociant, rue du Tilleul. — Jules Joire, 5 mois 22 jours, rue Leverrier.

Commune de Mouvaux. — Le sieur Pierre Debeermaker, cabaretier à l'estaminet du « Vert-Pré », a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la rassise de la ducasse du Vert-Pré, le dimanche 14 juin 1891. Il y aura divers jeux, tels que : A 5 heures, concours de gros nez, 5 fr de prix ; à 6 h., concours des grêlés, 5 fr. de prix ; à 7 h., carrousel à pied. 5 fr. de prix, jeu du sabot, tir à la carabine, un gros jambon au meilleur tireur. — Fête foraine, illuminations, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de l'**Univers illustré** du 13 juin, est des plus intéressants et des plus variés. On y trouvera une des plus jolies nouvelles de Pierre Loti, accompagnée de remarquables dessins. Parmi les principales gravures citons : l'installation des collections du prince Henri d'Orléans au Muséum; le Grand Prix de Paris; les portraits de MM. Turpin et Triponé, etc., etc.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 13 juin. — Le marché est ferme, mais nous ne voudrions pas qu'il se laissât aller à un optimisme exagéré.

Le 3 0/0 est à 95,65, le nouveau fait 93,75.

Le Crédit Foncier s'est avancé cette semaine 1275. Les obligations foncières et communales bénéficient comme à l'ordinaire des demandes de l'épargne.

La Banque d'Escompte est recherchée à 465. Le projet de transformation du capital social qui sera présenté à l'assemblée extraordinaire du 27 juin lui mérite d'autres cours.

La Banque de Paris à l'approche de son coupon s'est avancée à 810.

La Société générale est à 480. Les bénéfices nets des cinq premiers mois sont de 1,070,047 francs.

Le Crédit Lyonnais réalise un progrès sensible à 792.50.

Le crédit mobilier est en hausse à 400 fr. Les bénéfices permettent un dividende de 25 fr.

L'action de Lyon est très ferme à 1,492.50.

Bon courant de demandes sur les obligations des chemins de fer économiques.

La hausse s'est accentuée sur les fonds étrangers. L'Italien à 93.70. A ce prix il n'est pas cher. Il valait l'année dernière à pareille époque 97.60 et certainement les hommes aujourd'hui au pouvoir ont une politique modérée qui ne ressemble en rien à celle de M. Crispi.

En Banque, l'Alpine est à 197.50, l'activité qui règne dans les ateliers de la Compagnie et l'abondance des commandes amèneront un relèvement des cours.

La part du Crédit provincial a de bonnes demandes à 15.

La part Paris Caracas s'est avancée à 119.75. Cette hausse est due à la pénurie du bétail sur le marché de la Villette sur lequel le bœuf a été vendu 1 fr. la livre poids vif ce qui ne s'était jamais vu. On voit quels bénéfices attendent la société Paris-Caracas avec ses importations de bœufs vivants.

Le Laurium grec est à 155. Ce sont évidemment des cours d'attente car avec les nouvelles laveries, les bénéfices doivent augmenter dans de grandes proportions.

L'obligation Puerto-Santa-Maria s'échange à 430.

L'obligation Porto-Rico est à 273,75 avec un coupon de 7,50 au 1er juillet.

L'obligation Linarès à Almeria est à 256.

La souscription à l'Electra marche à souhait. Cela n'a rien d'étonnant, car le public se rend compte qu'aucune affaire de mines n'aura jamais donné l'occasion d'espérer d'aussi magnifiques résultats il n'y a personne qui ne désire posséder au moins quelques parts d'Electra. Les dernières découvertes d'or ont été confirmées officiellement par le gouvernement Péruvien et elles dépassent, nos espérances au point que nous en sommes nous-mêmes étonnés. An surplus ce qui fait l'originalité de la publicité donnée à cette affaire, c'est la communication absolument complète faite indistinctement à tous ceux qui ont fait la demande de tout le dossier de l'affaire et en présence de la lucidité des renseignements contidules et de l'autorité de leurs attestations, les plus incrédules sont forcés de se rendre. Ce sont dès maintenant les souscripteurs des premiers jours qui doublent ou triplent leurs souscriptions.

La part de l'Electra est de 50 fr. Dans quelle mesure aussitôt après la clôture de la souscription, ces titres vont-ils progresser. Nous ne le savons pas.

Chacun peut se faire à ce sujet une opinion, mais il n'y a aucune raison pour croire que l'Electra aura un avenir moins brillant que le Callao dont les parts valent encore aujourd'hui trois cents fois leur valeur primitive.

Au surplus, nous communiquons le dossier à tous ceux qui nous en font la demande.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

TÉLÉPHONES

pour réseaux, lignes privées et téléphonie domestique

SONNERIES

PARATONNERRES, PORTE-VOIX

Ele RAVET

Expert du Gouvernement

51*bis*, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, 51*bis*

LILLE

La Maison se charge des demandes pour abonnements aux réseaux et lignes privées.

Abonnement à l'année pour entretien des appareils, piles, etc. 25989

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

COFFRES-FORTS CANIVET

J. DOUTRELONG Seur

50 et 52, rue des Fossés-Neufs, près l'Esplanade

LILLE 23795

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — Paul HONORE, rue des Fabricants, 28.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 11 Juin

ACTIF

Encaisse de la Banque	2.574.833.583 48
Effets échus hier à recevoir	492 623 70
Portefeuille de Paris Effets sur Paris	285.737.338 03
— Effets sur l'étranger	..
Portefeuille des succurs. : Effets sur place	378.417 377 ..
Avances sur lingots et monnaies à Paris	9 539.300 ..
— — succursales	7.1.000 ..
Avances sur titres à Paris	117 812.471 17
— — succursales	156 361 231 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rentes de la réserve :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-Banques des départements (b)	2.980.750 14
Rentes disponibles	93 030.811 87
Rentes immobilisées (c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales	9.332.507 ..
Dépenses d'administration	5 029.185 70
Emploi de la réserve spéciale (e)	8.907.444 16
Divers	110.178.991 75
	4.013.547.257 ..

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital	8.002.313 54
Réserves immobilières :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales (b)	2.980 750 14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières (d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale (e)	8.907.444 16
Billets au porteur en circulation	3.018.705.235 ..
Arrérages de valeurs transfér. ou déposées	13 583.739 78
Billets à ordre et récépissés	41.439.631 94
Comptes-courants du Trésor	106 057.991 60
Comptes-courants de Paris	471.881.555 24
— — des succursales	51 721.156 ..
Dividendes à payer	1.789.612 70
Effets non disponibles	..
Escomptes et intérêts divers	15 082 278 71
Réescompte du dernier semestre	2 190.013 27
Divers	56.239.102 82
	4.013.547.257 ..

Décomposition de l'encaisse au 11 Juin

Or	1 303.224 662 29
Argent	1.271 613 324 91
	2.573.838.586 48

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du **JOURNAL DE ROUBAIX** des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy

PROROGATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy soussigné, assisté de témoins, le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-onze, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy,
» le cinq Juin mil huit cent
» quatre-vingt-onze, folio
» 63, case 9. Reçu soixante
» francs décimes quinze
» francs.
» (Signé) : MATHELLON. »

M. Paul DESPRETS, brasseur, demeurant a Hem, et M. Jules DEREUX, négociant en vins et liqueurs, demeurant au même lieu.

Ont continué et prorogé jusqu'au premier Janvier mil neuf cent, la société en nom collectif, contractée entre eux sous la raison sociale :

DEREUX ET Cie

ayant son siège à Hem, pour le commerce des vins, vinaigres et spiritueux, aux termes d'un acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, le vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré et publié.

Le capital social, qui comprenait originairement dix mille francs en espèces, est actuellement porté à quarante mille francs en espèces et il comprend de plus : divers bâtiments à usage de magasins, écurie, remise et dépendances avec deux cent soixante-six mètres carrés de fonds et terrain, sis à Hem, avec le matériel qui en dépend, le tout apporté en société par le contrat primitif pour une valeur de quinze mille francs.

Pour extrait conforme audit acte dont il a été déposé expéditions, le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-onze, au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix et à celui de la Justice de Paix du Canton de Lannoy.

26028d (Signé) : VALENDUCQ.

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy

Cession de droits sociaux

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy soussigné, assisté de témoins, le vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-onze, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy,
» le trois Juin mil huit cent
» quatre-vingt-onze, folio
» 61, case 18. Reçu neuf
» francs, décimes deux
» francs vingt-cinq centimes.
» (Signé) : MATHELLON. »

M. Henri CASTELAIN, voyageur de commerce, demeurant à Lys-lez-Lannoy,

A cédé à M François PRÉVOT, marchand-épicier et salineur, et M. Arthur CARETTE, salineur, tous deux demeurant à Lys-lez-Lannoy, lesquels ont acquis pour la société dont il va être parlé :

Tous ses droits et parts dans la société en nom collectif :

Prévot, Castelain et Carette

ayant son siège à Lys-lez-Lannoy, pour en jouir à partir du jour de la cession,

Cette société a été formée pour l'exploitation d'une saline entre MM. PRÉVOT, CARETTE et CASTELAIN sus nommés, suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré et publié.

Ladite société continue à exister entre MM. PRÉVOT et CARETTE, et elle aura, à partir du jour de la cession, pour raison commerciale et signature sociale : PRÉVOT et CARETTE.

Pour extrait conforme audit acte dont il a été déposé expéditions, le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-onze, au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix et à celui de la Justice de Paix du Canton de Lannoy.

27029d (Signé) : VALENDUCQ.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire

Stéphanie Sœns

Reddition du compte définitif

Les créanciers de Mlle Stéphanie Sœns, ex-marchande de nouveautés, à Roubaix, sont invités à se réunir le 19 juin 1891, à 2 heures 1[2, au Tribunal de commerce, salle des créanciers pour arrêter le compte de la gestion de M. Jules Lefebvre, liquidateur de la liquidation judiciaire.

Le Greffier du Tribunal,
27033d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite du sieur Gustave Erowaeys, teinturier, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, 161.

—o—

Vérifications et Affirmations

Messieurs les créanciers sont invités à se rendre au Tribunal, le 19 juin 1891, à 5 heures, pour les vérifications et affirmations des créances.

Juge-commissaire, M. Carissimo.

Syndic, M. Lefebvre.

Le Greffier du Tribunal,
27031d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite Ignace Lefebvre

Reddition du compte définitif et avis sur l'excusabilité

Les créanciers de M. Ignace Lefebvre, ex-menuisier, à Croix, sont invités à se réunir le 17 juin 1891, à 2 heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers, pour arrêter le compte de la gestion de M. Jules Lefebvre, syndic de la faillite et délibérer sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
27032d E. VITOU.

IMMEUBLES
A VENDRE

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue Decrême, 110, 112, 114 et 116

GRANDE ET BELLE

PROPRIÉTÉ

Comprenant :

1° Une maison à usage d'estaminet, n° 110, louée 650 fr. par an, plus impôts;

2° Une maison à usage de commerce, n° 114, louée 408 francs par an;

3° Une maison à usage d'habitation, n° 116, louée 500 francs par an;

4° 18 maisons formant courée derrière et prenant entrée par un couloir portant le n° 112 de ladite rue.

Loyer annuel total 3,240 fr.

A vendre à l'amiable

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit Me VAHÉ. 27026

FEUILLETON DU 15 JUIN 1891 — 16

HISTOIRE DE SIBYLLE

par OCTAVE FEUILLET

de l'Académie Française

DEUXIÈME PARTIE

II

L'hôtel de Vergnes

— Comment, dit la comtesse au concierge, qui s'était approché de sa voiture pour lui annoncer cette fâcheuse nouvelle, morte ! Qu'est-ce que vous me dites-là ?

— Oui, madame la comtesse, reprit le concierge, qui était goguenard, elle est morte depuis six semaines ; elle est même enterrée.

— Ah ! mon ami, ne me dites donc pas cela ! répliqua la comtesse. Quel horreur !... C'est vraiment inouï, ces choses-là !... Voilà la vie, ma chère enfant!... Eh bien, mon pauvre Jean, chez le pâtissier qui fait le coin de la rue Castiglione, vous savez?

Sibylle accompagnait de même sa grand'mère dans ses tournées du soir, où elle effleurait le plus souvent trois ou quatre salons sans prendre pied dans aucun. Un caractère particulier de ces réunions mondaines qui surprit mademoiselle de Férias, c'était la rareté des hommes. Quelques vieillards mélancoliques et quelques jeunes gens imberbes y représentaient seuls, en général, le sexe fort. On eût pu croire qu'une guerre désastreuse avait cruellement décimé la population virile. Même dans les circonstances solennelles et obligatoires, à la suite d'un dîner par exemple, il était clair que les hommes invités et les maîtres de la maison eux-mêmes attendaient avec impatience que la soirée des dames fût terminée pour commencer la leur. Il semblait à Sibylle que cette séparation remarquable des deux sexes dans les coutumes de la société avait l'inconvénient de réduire trop souvent la conversation des femmes à des commérages de harem ; elle ne pouvait savoir qu'en revanche elle avait l'avantage de réduire la conversation des hommes à des entretiens de corps de garde.

Si ce premier aspect à vol d'oiseau de la société parisienne ne répondait pas pleinement aux espérances de Sybille, ce mécompte n'était pas d'ailleurs sans compensation. En dehors de l'insipide tourbillon mondain, dans quelques salons exceptionnels, dans ses excursions du matin avec miss O'Neil, dans les musées les théâtres et même dans les rues, elle goutait ces vives jouissances que donnent à un esprit actif et heureusement cultivé le mouvement, le spectacle continuel, l'électricité partout répandue des choses de l'esprit. Elle respirait avec allégresse cette atmosphère intellectuelle qui enveloppe Paris et qui en est le charme propre et incomparable. Les navigateurs antiques qui posaient le pied sur les rivages de Chypre y flairaient aussitôt une odeur d'encens et de volupté qui pénétrait leurs veines et leur révélait la puissante déesse du lieu. Paris semble avoir de même d'enivrantes émanations qui dénoncent son culte, son culte unique, mais fervent et passionné jusqu'à l'idolâtrie, celui de l'intelligence, dont on peut dire avec vérité que Paris est la ville sainte.

Après quelques mois de séjour à l'hôtel de Vergnes, Sibylle, dans une lettre qu'elle écrivait au marquis de Férias, essayait de résumer en ces termes les impressions diverses dont elle était frappée. — « Je flotte perpétuellement, disait-elle, entre l'extrême intérêt et l'extrême ennui. Paris me paraît être le lieu du monde qui offre le plus de ressources à l'esprit et le moins à l'âme. Mon esprit y est joyeux et mon âme y est triste. Il est impossible de sentir plus vivement que je ne le fais ici que l'esprit et ses plaisirs les plus élevés ne sont pas tout pour une créature humaine. Si je garde quelque empire sur ma destinée, je ne serai jamais à Paris qu'un oiseau de passage. Cette vie tumultueuse, cette distraction sans trêve, ces gens toujours debout, toujours en l'air, toujours gais, toujours fous, me font entendre aux oreilles un bruit de grelots qui m'étourdit et me gêne. Je cherche mon pauvre moi et je ne le trouve plus. Quand je suis arrivée, j'ai cru tomber dans un carnaval dont j'attendais toujours la fin, mais inutilement, car il ne finit point, et c'est ici le fonds même de la vie. Tous ces gens vont, viennent, s'agitent, s'empressent, se moquent et meurent tout à coup. La mort à Paris m'étonne toujours; elle ne m'y paraît pas naturelle. Tout est si factice à l'entour que ce détail y choque comme un accident dans une fête. C'est la seule loi réelle de la vie qu'on n'y puisse oublier, parce qu'elle s'impose. Il me semble qu'on y méconnaît toutes les autres. L'accessoire, le luxe, l'ornement, la broderie, sont le principal et le tout. On vit de gâteaux, et point de pain... Ah ! le bon pain quotidien, Seigneur, donnez-le-moi !... et donnez-moi aussi quelqu'un qui veuille le manger avec moi, lentement, miette à miette, devant mon vieux foyer de famille, et tout près, tout près du fauteuil de mon cher grand-père ! »

Sibylle ne confiait de la sorte à M. de Férias qu'une faible part de ses ennuis : les lacunes qu'elle croyait sentir dans l'ensemble des existences parisiennes s'accusaient chaque jour sous ses yeux dans des exemples qui touchaient son cœur de trop près pour qu'elle n'en fût pas affectée plus gravement qu'elle n'osait le dire. Les bizarres relations conjugal dont l'hôtel de Vergnes lui donnait le spectacle formaient dans sa pensée un contraste douloureux avec le vivant souvenir de l'intimité charmante et presque sainte de Férias. Il était évident, en effet, que M. et madame de Vergnes, hors du déjeuner et du dîner, leur dernier point de contact, vivaient aussi étrangers l'un à l'autre que si l'océan les eût séparés. Ils n'avaient en commun ni une joie, ni une peine, ni un souvenir, ni une espérance. Ils échangeaient pendant leurs repas quelques banalités courantes, et se hâtaient de retourner chacun à son plaisir.

Cherchant à s'expliquer un état de choses qu'elle regarda d'abord comme une anomalie particulière à sa famille, Sibylle fut disposée à en rejeter le tort sur sa grand'mère, dont elle ne pouvait se dissimuler la dissipation extravagante et la profonde inanité d'esprit. Séduite au contraire par les brillantes qualités du comte, elle supposa qu'il avait fini par se fatiguer de l'incurable puérilité de sa femme, et par en être découragé jusqu'à l'éloignement. Une fois entrée dans cet ordre d'idées, elle y rapporta tout, comme il arrive, et s'étonna moins des brusqueries de langage auxquelles le comte de Vergnes si gracieux et si galant avec le reste du monde, se laissait quelquefois emporter vis-à-vis de la comtesse, comme par quelque ressentiment de son cœur incompris et de sa vie désenchantée. Pénétrée de compassion pour les souffrances présumées de son grand-père, Sibylle crut devoir redoubler envers lui d'attentions et de prévenances. Un matin, comme elle entrait à l'improviste dans l'appartement particulier du comte, guidée par ce sentiment délicat, elle éprouva une surprise énorme en voyant se tourner vers elle d'un air à la fois irrité et confus un personnage dont elle eut peine d'abord à discerner l'identité: c'était un vieillard dont le visage ridé et la tête chauve étaient tout ruisselants de pommade au concombre; cette figure luisante avait deux faces, comme Janus : elle présentait d'un côté l'arc d'un sourcil du plus beau noir et une touffe de favoris grisonnant à peine, tandis que de l'autre le sourcil et la touffe de favoris parallèles s'effaçaient dans un vague neigeux. Forcée à son grand regret de reconnaitre son aïeul dans ce grotesque, Sibylle poussa un faible cri, tourna les talons, et se sauva à la hâte. Elle se rappela aussitôt les soins tout différents que le marquis de Férias prenait de sa personne, et comment, au lieu de masquer sa vieillesse, il aimait à la parer en mettant de la poudre blanche sur ses cheveux blancs. — Elle se souvint en même temps d'une violente sortie que le comte de Vergnes avait faite quelques jours auparavant, à l'usage de la comtesse, contre les femmes qui ne savaient pas vieillir et qui s'obstinaient à affiger les yeux par des nudités d'un demi-siècle. Elle se demanda si cette moralité, excellente en soi, avait été parfaitement placée dans la bouche du comte. Ces réflexions et l'incident qui les avait provoquées plongèrent Sibylle dans de nouvelles incertitudes, qui ne tardèrent pas du reste à s'éclaircir.

Le soir même de ce jour fatal où M. de Vergnes avait été surpris par mademoiselle de Férias dans l'intimité de son laboratoire, ce vieux gentilhomme éprouva dans quelque amour de coulisse, qui n'est point de notre sujet, un mécompte tellement sérieux que toute sa belle humeur ne put le digérer. Il eut dans la nuit un léger accès de goutte qui ne lui permit pas de sortir pendant une semaine. Sibylle fut étonnée de voir aussitôt sa grand'mère interrompre absolument le cours de ses chères habitudes et se vouer à la garde de son mari avec un zèle d'autant plus méritoire qu'il était assez mal récompensé. M. de Vergnes n'aimait pas à être malade, et quand il l'était, il voulait bien ne laisser ignorer à personne dans sa maison à quel point cela le contrariait. — Il se piqua toutefois en cette circonstance de conserver vis-à-vis de sa petite-fille un reste de courtoisie ; mais sa femme, quoique aussi étrangère que possible à la cause première de ses souffrances, en recueillit pleinement les bénéfices. Elle supportait d'ailleurs avec une résignation louable la maussaderie froide et bourrue dont le sonte payait le plus souvent ses soins. Il arriva pourtant un jour que la patience lui échappa. M. de Vergnes, étendu dans un fauteuil, discutait avec Sibylle les mérites d'une pièce en vogue. Madame de Vergnes allait et venait par la chambre, apprêtant une potion, fermant un rideau, calfentrant une porte.

— Que diable ! s'écria M. de Vergnes, aurez-vous bientôt fini de vous agiter comme une ombre chinoise ? Rien n'est plus agaçant, quand on cause, que ce trottinement perpétuel autour de soi ! Allons, venez vous asseoir.

Elle vint s'asseoir avec docilité. La conversation reprit; elle voulut, par bonne grâce, y placer son mot. M. de Vergnes haussa les épaules :

— Ne parlez donc pas pour ne rien dire, ma chère amie ! Quand on n'a pas deux idées dans le cerveau, il faut se taire!

— Mais, mon ami, permettez, dit la comtesse, vous êtes par trop désagréable ! — Et elle porta son mouchoir à ses yeux.

— Bien, parfait ! reprit le comte, une scène maintenant ! Une scène dans la chambre d'un malade... Le lieu est bien choisi,... ingénieusement choisi ! Eh ! mon Dieu, ma chère, je sais ce qui vous tient... Je sais d'où vient votre humeur... Voilà trois ou quatre soirées que vous passez chez vous !... Cela excède vos forces. Eh bien, partez, allez, allez commérer chez vos amies, éreinter vos chevaux, étaler vos jupes ! C'est le seul bonheur que vous conceviez en ce monde... Je ne veux pas vous en priver plus longtemps !

Cette attaque démesurée fit sortir la comtesse de son inertie; elle eut subitement un de ces cris que la passion et la vérité peuvent arracher des lèvres de la femme la moins éloquente :

— Ah! dit-elle, cela est trop injuste... cela est indigne!... Je ne fais point de scène,... mais je veux vous répondre... Vous ne m'ôterez pas le respect de cette enfant sans que j'essaye de le reprendre!... Il y a d'ailleurs une leçon pour elle dans ce qui se passe ici, et il faut qu'elle la comprenne ! Moi aussi, j'étais une enfant quand vous m'avez épousée, et si je suis restée ce que j'étais, si je n'ai pas, comme vous dites, deux idées dans le cerveau, si depuis quarante ans je rougis de mon insuffisance devant vous et devant le monde entier... à qui la faute ? Si j'avais été vraiment pour vous ce que je devais être, votre femme, votre amie, et non votre maîtresse d'un jour, cela serait-il arrivé?... Est-ce que je ne vous aimais pas assez pour recevoir vos leçons, vos conseils, vos enseignements, si vous aviez pris la peine de me les offrir? Ah ! je les aurais reçus à genoux ! Je ne demandais que cela, je ne rêvais que cela... Etre près de vous, vous voir, vous entendre, m'élever jusqu'à vous! Toute jeune fille qui se marie et qui a un brave cœur est prête, comme je l'étais, à se faire l'élève soumise, heureuse, passionnée de son époux... Une femme apprend tout de celui qu'elle aime, et n'apprend rien que de lui... C'est vous qui nous tirez du néant ou qui nous y laissez!... Vous m'y avez laissée! Vous n'avez pas voulu sacrifier un seul de vos goûts, une seule de vos habitudes, une seule de vos soirées, pour faire de cette enfant qui vous adorait une femme qui vous comprit ! Et vous me reprochez ma nullité, qui est votre ouvrage !... Et vous me reprochez grand Dieu ! la folie, le vide, la dissipation de ma vie !... Mais qui donc, de nous deux, a déserté le premier ce foyer de famille, auprès duquel j'aurais voulu, pour tout bonheur au monde, m'enchaîner à vos pieds?...

OCTAVE FEUILLET.

(*A Suivre.*)